



EXPERT : PRIX DE TRANSFERT

À PROPOS DE L'ATAF

Le Forum des administrations fiscales africaines (ATAF) est une organisation internationale à adhésion volontaire fondée en novembre 2009. L'organisation sert de plateforme pour améliorer l'administration fiscale et la mobilisation des recettes en Afrique, par le biais d'un soutien aux administrations fiscales de ses pays membres. L'ATAF, dont le Secrétariat est situé à Pretoria, en Afrique du Sud, compte actuellement 45 pays africains parmi ses membres.

RÔLE

L'objectif global du poste d'Expert en prix de transfert est de développer une expertise technique interne en matière de prix de transfert et de fiscalité internationale au sein du Secrétariat de l'ATAF, en mettant clairement l'accent sur l'accompagnement des pays membres dans la lutte contre les pratiques abusives en matière de prix de transfert et de fiscalité internationale de la part de certaines entreprises multinationales qui continuent à contribuer de manière considérable aux flux financiers illicites en provenance des pays africains par le transfert artificiel de bénéfices vers des juridictions à faible ou à nul taux d'imposition.

L'objectif de l'Expert en prix de transfert est d'appuyer le Secrétariat dans l'élaboration de solutions appropriées en matière de politique et de législation fiscales relatives aux prix de transfert et à la fiscalité internationale, et d'assurer leur adoption effective par les membres. L'objectif ultime est de renforcer les capacités nécessaires pour effectuer de manière efficace le contrôle fiscal des entreprises multinationales, tout en fournissant un appui direct en matière de contrôle fiscal sur les questions de fiscalité internationale et de prix de transfert, afin de libérer le potentiel de recettes lié à ces questions.

ÉTENDUE DES TRAVAUX ET RESPONSABILITÉS

- Assistance technique aux membres ; mener des missions de cadrage dans les pays afin de concevoir un programme national de prix de transfert adapté aux besoins spécifiques des pays membres.
- Appuyer l'élaboration de produits stratégiques et administratifs en matière de prix de transfert et de fiscalité internationale, et fournir une assistance technique aux pays pour en assurer l'adoption.
- Élaborer des programmes de renforcement des capacités, y compris un appui à l'Académie fiscale de l'ATAF. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de l'ATAF sur les prix de transfert aux niveaux régional et continental afin de renforcer les capacités des agents du fisc des pays africains en la matière.



- Représenter l'ATAF lors des réunions mondiales sur l'élaboration de normes fiscales organisées par le Cadre inclusif OCDE/G20, les comités fiscaux des Nations Unies et par d'autres structures de l'ONU participant à l'élaboration de normes fiscales mondiales.
- Développer et entretenir des relations solides avec les principales parties prenantes dans les pays africains, y compris les responsables gouvernementaux, fiscalistes, et les chefs d'entreprise. Développer et entretenir des relations solides avec les principales organisations partenaires en vue de la réalisation des objectifs de l'ATAF, y compris la formulation de recommandations pour de nouveaux partenariats stratégiques.
- Contribuer aux processus internes de l'ATAF, notamment la planification annuelle, la budgétisation et la coordination des activités liées aux prix de transfert.
- Identifier et recommander les questions de fiscalité internationale nécessitant des recherches appliquées, y compris des études d'impact.
- Collaborer avec d'autres experts du Secrétariat pour élaborer et recommander des solutions pour lutter contre les flux financiers illicites, y compris des réformes en matière de fiscalité internationale.

QUALIFICATIONS

- Master (niveau CITE 7 ou supérieur) en droit fiscal, économie, droit, commerce, comptabilité, finance, administration des affaires, finances publiques ou dans un domaine connexe.

EXPÉRIENCE

- Minimum 5 années d'expérience dans le domaine
- Excellente compréhension des principes relatifs aux prix de transfert et à la fiscalité internationale
- Excellente compréhension des prix de transfert et du processus lié aux contrôles fiscaux des opérations internationaux
- Réformes de politique en matière de prix de transfert et de fiscalité internationale

EXIGENCES LINGUISTIQUES

- La maîtrise du **français** et de l'anglais est une **indispensable**.
- La capacité à communiquer en portugais ou en arabe est un atout

AUTRES EXIGENCES

- Doit être titulaire d'un permis de conduire
- Doit être en mesure de voyager sur le plan local et international



CONDITIONS DE LA MISSION

Le poste est à temps plein, basé à Pretoria, en Afrique du Sud, avec un contrat renouvelable de quatre ans. La rémunération est compétitive, proportionnelle à l'expérience et conforme au barème salarial de l'ATAF.

JE POSTULE : [EXPERT : PRIX DE TRANSFERT - Job with African Tax Administration Forum in Pretoria, South Africa](#)

DATE DE CLÔTURE : 14 SEPTEMBRE 2026